



Baromètre mensuel septembre 2014

www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

DONNÉES DÉPARTEMENTALES

Bilan de l'accidentologie par mois (provisoire)

	ACCIDENTS CORPORELS		PERSONNES DÉCÉDÉES à 30 jours		PERSONNES BLESSÉES		DONT PERSONNES BLESSÉES HOSPITALISÉES	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
JANVIER	53	44	3	3	64	59	18	19
FEVRIER	60	37	5	0	73	46	19	9
MARS	51	32	7	4	59	35	18	5
AVRIL	52	53	2	3	65	56	16	19
MAI	46	41	6	2	57	53	17	10
JUIN	51	67	1	5	62	83	23	23
JUILLET	57	79	3	6	76	89	28	38
AOUT	50	34	4	4	62	45	21	11
SEPTEMBRE	58	55	3	4	68	63	20	14
CUMUL	478	442	34	31	586	529	180	148

Sur les 9 premiers mois de l'année, on continue à observer à l'échelle départementale une tendance haussière par rapport à l'année 2013. On déplore ainsi à la fin du mois de septembre 34 personnes décédées, soit 3 de plus qu'en 2013.

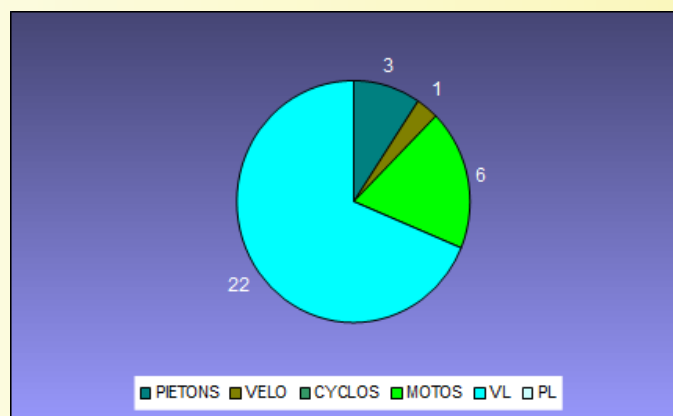
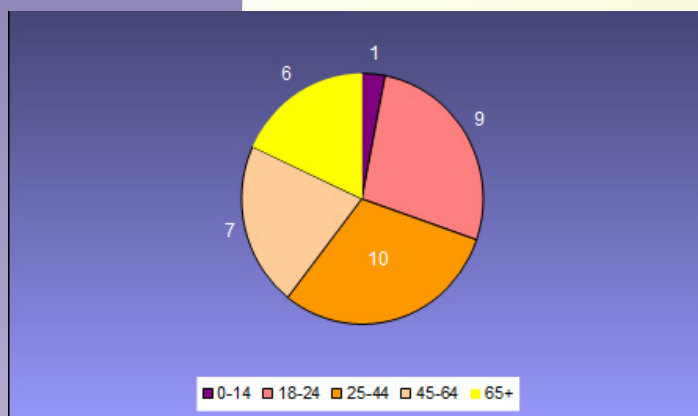
Le bilan du 3ème trimestre a été plus favorable avec 10 personnes décédées contre 14 en 2013 (-28.6%). Le nombre des accidents corporels a légèrement diminué (1.8%) alors que le nombre de blessés a augmenté de 4.6% par rapport à 2013.

L'arrivée de l'automne avec ses changements de conditions météorologiques (premiers brouillards, chaussées plus glissantes, jours plus courts...) doivent inciter l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence. Par ailleurs, l'approche des vacances de la Toussaint avec un flot de circulation accrue, doivent inciter chacun à la plus grande vigilance.

Au regard de ce contexte, de nombreuses actions de prévention et de contrôles coordonnées avec les forces de l'ordre seront poursuivies avec la même intensité.

Personnes décédées par âge et catégorie

	TRANCHES D'AGES						TOTAL 2014	TOTAL FIN SEPT 2013	TOTAL 2013
	0/14	15/17	18/24	25/44	45/64	65 et plus			
PIETONS			1	1		1	3	1	3
VELO	1						1	1	1
CYCLOMOTEURS							0	2	2
MOTOS			2	2	2		6	9	10
VL			6	7	4	5	22	16	22
PL							0	2	2
AUTRES		1			1		2	0	0
TOTAL 2014	1	1	9	10	7	6	34		
TOTAL FIN SEPT 2013	1	0	9	10	8	3		31	
TOTAL 2013	1	0	9	14	11	5			40



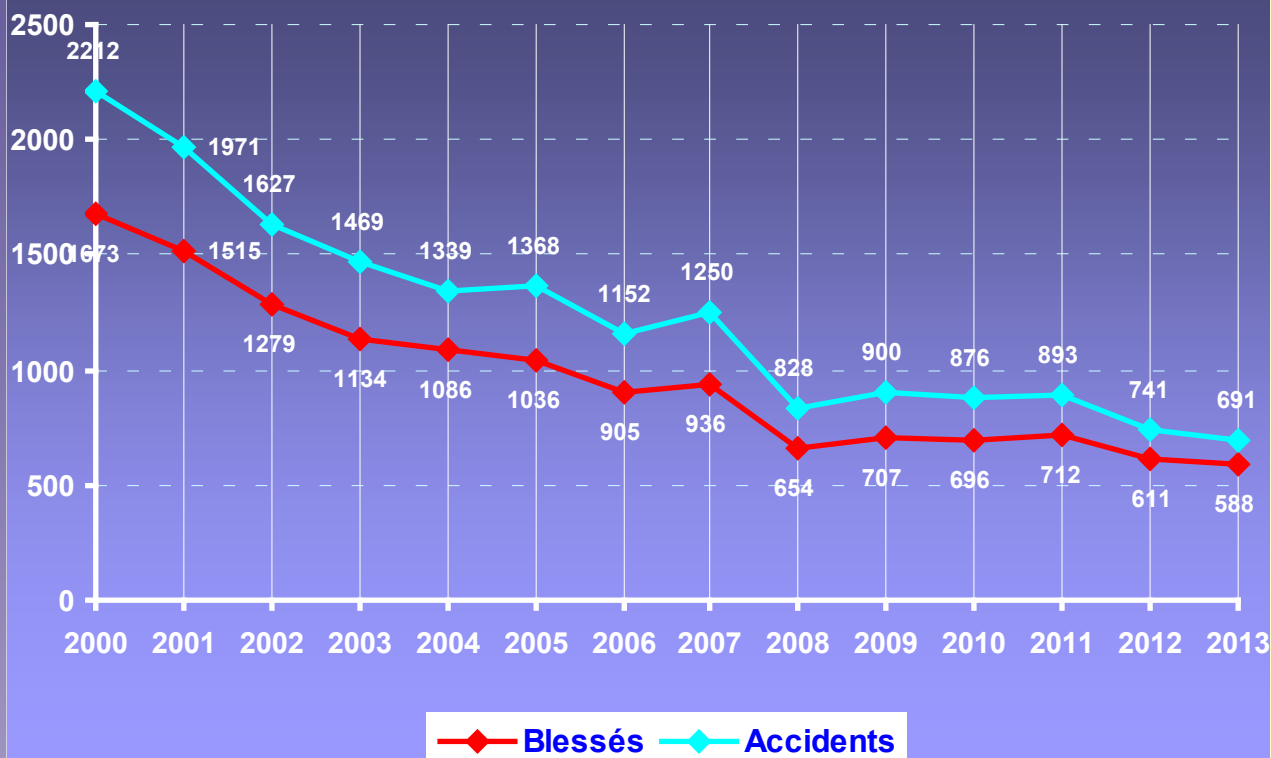
Zoom sur la répartition des accidents mortels :

- 65% des accidents mortels se sont produits avec des VL et ont fait 22 personnes décédées sur 34.
- 18% des accidents mortels se sont produits avec des deux-roues motorisés et on fait 6 personnes décédées.
- 26% des accidents mortels ont touché la tranche d'âge 18/24 ans

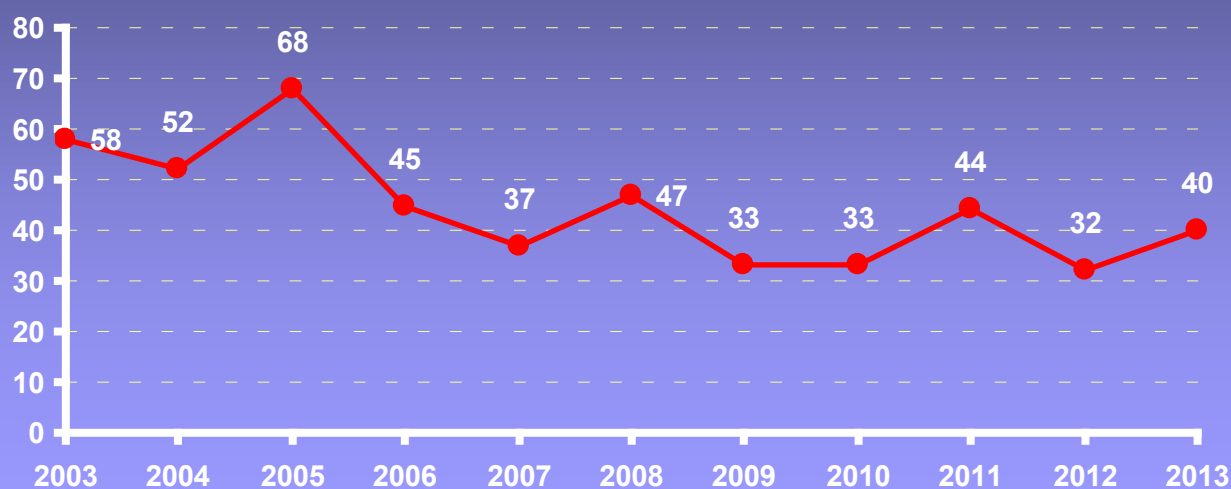
Zoom sur les facteurs d'accidents :

- 41% des accidents sont dus aux facteurs alcool/stupéfiants
- 38% des accidents sont dus à la vitesse
- 15% des accidents sont dus à des fautes de conduite.

EVOLUTION DES ACCIDENTS ET DES BLESSES



EVOLUTION DES PERSONNES DECEDEES



DONNÉES NATIONALES

	ACCIDENTS CORPORELS	PERSONNES DECEDEES à 30 jours	PERSONNES BLESSEES	PERSONNES BLESSEES HOSPITALISEES
Septembre 2014 provisoire	5 211	316	6 439	2 462
Septembre 2013 définitif	5 493	312	6 759	2 456
DIFFERENCE 2014/2013	-282	4	-320	6
EVOLUTION 2014/2013	-5,1%	1,3%	-4,7%	0,2%

- > Consulter le bilan 2013 de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR).

DONNÉES RÉGIONALES

- > Consulter en ligne le baromètre de la lorraine

ACTUALITÉS

Pas de vacances pour Sam cet été !



À l'assaut des plages, des cinémas, des discothèques, des stations de radio, partout où étaient les 18-25 ans, il était là, avec le sourire, pour les convaincre d'utiliser la solution « Sam » : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. Et ça a marché. Selon une étude conduite en septembre par la société TNS-Sofres, 89 % des jeunes connaissent la mascotte des soirées qui se terminent bien, et 85 % désignent leur « Sam » avant de sortir. Ils ont salué le pouvoir d'incitation des messages des artistes Grand corps malade et Abd Al Malik (70 à 80 %) diffusés à la radio.

Retrouver la page de Sam sur Facebook.

85 % des Français sont convaincus par la campagne vitesse de la Sécurité routière



Cet été, la Sécurité routière a communiqué sur le thème de la vitesse avec une signature en forme de regrets éternels, « On ne regrette de rouler trop vite que lorsqu'il est trop tard ». Ce slogan est largement resté dans les esprits : 79 % des Français interrogés s'en souviennent.

Élargissement des restrictions de la conduite pour raisons médicales



L'arrêté du 4 août 2014 publié au Journal officiel du 19 août 2014 complète la liste des mentions restrictives qui peuvent figurer sur le permis de conduire et permet de limiter la conduite pour raisons médicales (par exemple conduite le jour uniquement ou dans un périmètre restreint).

Action de sécurité routière à destination des agents de la DDT



Cette action, menée conjointement par les unités «éducation routière» et «sécurité routière» est programmée le 16 octobre 2014 sur le site des Ducs de Bar et le 17 octobre 2014 à la cité administrative.

Elle se déroulera sur la journée avec une partie «pratique» et une partie «sensibilisation» en salle

> Retrouver toutes les informations nationales sur www.securite-routiere.gouv.fr et sur

